



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JUILLET 2016

Le 12 juillet 2016, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, André VUACHET, Philippe DEPACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Mickaël BEAUQUIS

Absents excusés : Madame Nadine COULON (pouvoir à Christiane DAUNIS) ; Messieurs Claude BONAMIGO (pouvoir à André VUACHET), Jean-Marc GATELET et Nicolas ROUMESTAN.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

En préambule :

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point concernant le tarif de location de la salle dite « aquarium » pour les réunions des groupements de propriétaires. Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR :

❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 16 juin 2016.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. TARIFS :

- **CAP LOISIRS** :

Il est précisé aux membres du Conseil Municipal, que le Comité de pilotage du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) souhaite faire évoluer de 0.50 € certains de ces tarifs, à compter du 1^{er} septembre 2016, pour compenser les frais de ramassage d'enfants sur certaines communes partenaires. Les tarifs suivants sont proposés et approuvés à 16 voix POUR et 1 ABSTENTION.

MERCREDI ½ journée avec repas				
TRANCHE - QF	1	2	3	4
	0 à 620€	621 à 750€	751 à 1200€	1201€ à plus
Communes partenaires	11.50€	12.50€	13.00€	13.50€
Communes extérieures	18.50€	19.50€	20.00€	20.50€
VACANCES SCOLAIRES (tarif à la journée)				
TRANCHE - QF	1	2	3	4
	0 à 620€	621 à 750€	751 à 1200€	1201€ à plus
Communes partenaires	18.50€	19.50€	20.50€	21.50€
Communes extérieures	26.50€	27.50€	28.50€	29.50€

- **Emplacement pour manifestation au centre rural**

Il est rappelé que dans le cadre de l'organisation de manifestations au centre rural, un tarif d'emplacement, au mètre linéaire, d'un montant de 5 €, avait été instauré. Il est proposé de le modifier en fixant, à compter du 1^{er} septembre 2016, un tarif à la table, de 6 €, approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

- **Pause méridienne**

La commune a mis un terme au contrat du fournisseur de repas SHCB suite aux problèmes récurrents rencontrés en cours d'année. Un nouvel appel d'offres a été lancé et la société Mille et Un Repas a été retenue. Ce prestataire s'engage à fournir des repas et une prestation de services de qualité. Le prix d'achat se trouve en conséquence plus élevé. La collectivité ne pouvant absorber la totalité de la hausse du coût engendrée par ce changement de prestataire, il est proposé de faire évoluer les tarifs de la pause méridienne qui comprend 2 heures de surveillance et les repas, à compter du 1^{er} septembre 2016. Les tarifs indiqués ci-dessous sont approuvés à 12 voix POUR, 1 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS à compter du 1^{er} septembre 2016.

	TARIFS 2015/2016	TARIFS 2016/2017
TRANCHE 1 (0 à 620 €)	4.05 €	4.30 €
TRANCHE 2 (621 à 750 €)	4.60 €	4.85 €
TRANCHE 3 (751 à 1200 €)	5.00 €	5.20 €
TRANCHE 4 (1201 – 1800 €)	5.10 €	5.45 €
TRANCHE 5 (> 1801 €)	5.35 €	5.75 €
Rappel : familles extérieures	5.97 à 6.66 €	7.60 €

- **Tarifs location salle de réunion dite « aquarium »**

Suite aux demandes de groupements de propriétaires de la commune, d'utiliser la salle dite « aquarium » (située au 1^{er} étage du centre rural, 75 place de l'Albanais au chef-Lieu), pour des réunions, il est proposé d'instaurer un tarif unique de 30 € pour l'utilisation de la salle à compter du 1^{er} septembre 2016. Ce tarif est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

2. RESSOURCES HUMAINES : Autorisations signatures contrats

- Suite au souhait d'un agent d'animation de ne pas renouveler son contrat pour l'année 2016/2017, il est proposé de le remplacer et de signer un contrat à durée déterminée (du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017) pour un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, à 16.10/35^{ème} et de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de ce poste.
- Suite à la mutation de l'agent d'accueil, un recrutement a été organisé pour son remplacement. Il est proposé de signer un contrat à durée déterminée (du 04 juillet 2016 au 30 juin 2017) pour un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe, à 23/35^{ème} et de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de ce poste.

Les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ces contrats à durée déterminée.

3. TRAVAUX

- **Aménagement d'un carrefour giratoire – signature d'une convention de groupements de commandes**

Depuis 2012, la commune travaille sur le projet d'un aménagement d'un carrefour giratoire au niveau de la RD16 et de la place de l'Albanais. Parallèlement, la C3R procède sous sa compétence à des travaux sur le collecteur des eaux usées et la colonne d'alimentation en eau potable. Dans le cadre de cette opération, le SYANE souhaite profiter de ces travaux pour réaliser sous sa compétence des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et des télécommunications.

Dans ce cadre, le SYANE, la C3R et la Commune constituent un groupement de commandes qui aura pour mission de procéder à l'organisation des mises en concurrence de tous les marchés relatifs à cette opération, marchés dont la désignation doit être commune aux trois maîtres d'ouvrage, à savoir les marchés de travaux.

Il est proposé d'énoncer les modalités de ce groupement de commandes dans une convention qui sera signée par les trois parties engagées, et qui est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

- **Convention de financement – aménagement du giratoire**

Le coût prévisionnel du projet d'aménagement du carrefour giratoire au niveau de la RD16 et de la place de l'Albanais s'élève à 1 466 446.37 € T.T.C. Son financement est réparti comme suit : 490 716.24 € à la charge du Département et 975 730.13 € à la charge de la Commune. Par conséquent, il est proposé de définir les modalités de financement de ce projet dans une convention entre le Département et la Commune, acceptée à l'unanimité.

4. **INTERCOMMUNALITÉ : Approbation du Schéma directeur de la randonnée, de l'inscription et la modification des sentiers au PDIPR ainsi que de la Convention cadre du déploiement du réseau des sentiers inscrits au PDIPR.**

Il est demandé à chaque commune compétente en la matière de sentiers de randonnée de se doter d'un schéma directeur élaboré par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly. Ce document a pour objectif de structurer l'offre au sein du territoire et de planifier pour 5 ans l'aménagement, le balisage et l'entretien de ces sentiers. Le Conseil Communautaire ayant approuvé ce schéma, il est demandé aux communes du territoire de se positionner à leur tour.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable sur le contenu de ce schéma, sur l'ensemble des tracés et itinéraires et acceptent la convention cadre du déploiement du réseau des sentiers.

5. URBANISME

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS	PC 74 161 16 X 0003 (PC précaire)	MIÈGE Emile	mobil-home	la Violette	demande de pièces en cours
	PC 74 161 16 X 0004	VEYRAT-CHARVILLON R.	maison indiv.	Contentenaz	en cours d'instruction
	PC 74 161 16 X 0007	MANIGLIER Laurent	maison individuelle	Chaunu	accordé le 20/06/2016
	PC 74 161 16 X 0009	PERGET Bruno	installation temporaire de 3 bungalows	la Molière	consultations en cours
DP	DP 74 161 16 X 0022	Cts COSTER/BROISSAND	division en vue de construire (1 lot)	Chaunu	refus le 23/06/2016
	DP 74 161 16 X 0023	DUNOYER Bertrand	réfection toiture + fenêtres de toit	Chef-lieu	accordé le 24/06/2016
	DP 74 161 16 X 0024	BELLEVILLE Marcel	réfection façades	Oilly	accordé le 24/06/2016
	DP 74 161 16 X 0025	DURAND Patrice	abri voitures	Pieuillet	accordé le 24/06/2016
	DP 74 161 16 X 0026	EDF ENR SOLAIRE	panneaux photovoltaïques	Joudrain	refus le 28/06/2016
	DP 74 161 16 X 0027	DOUCET Eric	réfection toiture + modif. fenêtres de toit + création puits de lumière	Faramaz	accordé le 04/07/2016
	DP 74 161 16 X 0028	CORTET Jean-Pierre	Volet roulant sur jacobine	la Radia	accordé le 05/07/2016
	DP 74 161 16 X 0029	SARL TEK ET CENTRALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (pour BURNET Christian)	panneaux photovoltaïques	Contentenaz	en cours d'instruction
	DP 74 161 16 X 0030	Cts COSTER/BROISSAND	division en vue de construire	Chaunu	consultations en cours
	DP 74 161 16 X 0031	EDF ENR SOLAIRE (pour BELOT Yohan)	panneaux photovoltaïques	Joudrain	en cours d'instruction

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21 h 30.

A Marcellaz-Albanais, le 28 juillet 2016.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE